



DÉCLARATION FNEC-FP-FO
CTSD DU LOT & GARONNE
MARDI 4 NOVEMBRE 2014

Monsieur l'inspecteur académique,
Mesdames & Messieurs les membres du CTSD,

Le courrier officiel émanant du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), en date du 17 octobre 2014, officialise le classement de Sainte-Livrade et Villeneuve-sur-Lot comme villes ayant des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Villeneuve-sur-Lot fait partie des villes les plus pauvres de France et son bassin d'emplois est le plus sinistré d'Aquitaine.

Dans l'étude faite par les services de François Lamy, ministre de la ville, nous pouvons relever que dans le quartier du centre-ville de Villeneuve sur Lot, la moitié des habitants a un revenu inférieur à 940 € par mois.

Villeneuve-sur-Lot devrait donc pouvoir bénéficier prioritairement **des crédits affectés par le gouvernement en matière d'éducation** et de culture, de lutte contre les discriminations, de mixité sociale, de prévention et de sécurité.

Comme nous le savons tous ici, dans le contexte que nous venons de décrire, il n'est pas étonnant que le LP Couffignal soit en très grande difficulté.

L'établissement présente des CSP (catégories socioprofessionnelles) très défavorables et a besoin que l'Administration lui porte une attention très particulière en terme de moyens. Les difficultés, liées au public particulier accueilli dans l'établissement et auxquelles les enseignants sont confrontés, sont devenues inacceptables. La situation est très grave pour les enseignants mais également pour les élèves. Les forces de Police sont régulièrement obligées d'intervenir aux abords des établissements Couffignal et Georges Leygues. De nombreux collègues de ces deux établissements sont inquiets pour l'avenir proche et l'idée qu'une direction unique voie le jour, contribue à accentuer cette inquiétude. En effet, comment imaginer qu'en diminuant globalement le nombre d'adultes, la situation va s'améliorer ?

A la FNEC-FP-FO, nous pensons que c'est au contraire avec davantage de moyens, avec davantage d'adultes et avec la création de nouvelles formations motivantes pour les élèves, comme par exemple l'ouverture d'un BTS, que l'image du LP s'améliorera et que les conditions de travail et d'études redeviendront acceptables par tous. Sauf à vouloir supprimer un établissement, ce n'est pas en lui donnant moins de moyens que les objectifs peuvent être atteints.

Depuis au moins 4 ans maintenant, notre organisation, et plus précisément notre syndicat de l'Enseignement Professionnel, le SNETAA, se bat pour que la voie professionnelle publique et laïque soit une réelle voie de réussite choisie par le plus grand nombre possible de jeunes. Oui, rappelons que dans les lycées professionnels, il devrait être possible de suivre une formation diplômante, du CAP jusqu'au BTS, tout en continuant à acquérir les connaissances et la culture nécessaires pour devenir un citoyen épanoui et capable d'esprit critique. Vous l'aurez compris, sauf exception, c'est tout le contraire de ce que peut offrir la formation par apprentissage.

Au sujet de l'accompagnement personnalisé, beaucoup de collègues du lycée Georges Leygues sont obligés de le faire sans aucun dédoublement. Pire, nous savons qu'au moins l'un d'entre eux doit assumer 49 élèves (1ES1-1ES2), car la vie scolaire refuse de prendre en charge une partie de ces élèves.

Si les heures dédiées à l'AP dans la DGH correspondent bien à de l'accompagnement personnalisé, comment est-il possible de fonctionner en classe entière ?

Les différents inspecteurs, consultés sur ce sujet par certains collègues de l'établissement, ont exprimé leur étonnement et ont précisé que l'AP devait se faire la plupart du temps à effectif réduit. L'AP classe entière doit rester une pratique exceptionnelle. Tous les moyens nécessaires ont-ils été donnés aux établissements ?

A ce jour, par exemple, le lycée Georges Leygues est encore dépourvu de chef de travaux...

Pour terminer, il nous semble important que les PV des CTSD nous parviennent beaucoup plus rapidement que ce n'est le cas aujourd'hui.

En vous remerciant pour votre écoute.

Hervé Defoort
Secrétaire départemental du SNETAA-FO
FNEC-FP-FO